

**Épargne-logement défiscalisée :
Quels effets sur les finances cantonales ?**

Les citoyennes et citoyens devront prochainement voter sur l'instauration d'un privilège fiscal sous forme d'épargne-logement. Les deux initiatives « épargne-logement » et « accéder à la propriété grâce à l'épargne-logement » prévoient d'importantes déductions pour les personnes qui veulent acquérir leur logement. Il en découlerait des baisses de recettes fiscales pour la Confédération, mais surtout pour les cantons. Il est en outre problématique que les deux projets compliquent encore plus le droit fiscal et que lors de l'application, il faille définir des cas de rigueur et une réglementation contre les abus.

De nombreux experts contestent l'efficacité de l'épargne-logement défiscalisée comme instrument censé agir sur le taux de propriétaires de logements. Elle ne contribue pas à l'augmenter mais permet avant tout aux personnes à hauts revenus de payer moins d'impôts.

Nous prions le Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

1. À combien le Gouvernement estime-t-il les pertes de recettes fiscales qu'entraînerait l'initiative « épargne-logement » pour le canton ?
2. Comment le Gouvernement se positionne-t-il par rapport à un privilège fiscal sous forme d'épargne-logement donnant lieu à de très importantes déductions, alors que le mandat constitutionnel des autorités fiscales est l'imposition selon la capacité économique ?
3. Quelles difficultés se poseront à la mise en œuvre des deux initiatives ? Que se passera-t-il (dans le cas de l'initiative « épargne-logement ») si un contribuable bénéficiant d'un privilège fiscal sous forme d'épargne-logement imposée à des conditions privilégiées déménage dans un canton ne connaissant pas ce type de déduction ? Comment seront rétroactivement imposés les contribuables bénéficiant d'un privilège fiscal sous forme d'épargne-logement mais n'acquérant pas de logement ?
4. Comment le taux de propriétaires a-t-il évolué durant les 20 dernières années ? Le Gouvernement juge-t-il nécessaire d'agir pour accorder encore davantage de soutien à l'acquisition du logement via des fonds publics ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 1^{er} février 2012

Pour le groupe socialiste :

Handwritten signatures:
Stal, Grandjean, Mequin Rose, Jeune, Daepf, A. V. G., Bider, Maller, Josiane Daepf.